



# IFRAM - INFO



## LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX

n°61 – mars 2012

### Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Vers une meilleure lisibilité du secteur des métiers d'art
- ▶ Nouvelle pince sur batterie pour scellement chimique
- ▶ Quand le soudage devient design
- ▶ Un nouveau prix intitulé "Le Créateur"
- ▶ "Le bel ouvrage", onze parcours d'artisans
- ▶ Une sculpture métallique dominant la Ruhr
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

### Quelques brèves de Fèvres...

#### ▶ *Un numéro unique pour les TPE et PME*

En composant le 0810001210, les artisans, commerçants, professionnels libéraux et dirigeants de TPE et PME sont mis en relation avec le correspondant de leur département. Ces correspondants, agents des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), ont pour mission d'accompagner les entrepreneurs dans toutes leurs démarches administratives. Ce dispositif s'inscrit dans le programme de soutien aux PME qui comprend deux axes : un renforcement de l'appui territorial et une simplification de leur environnement administratif. [www.pme.gouv.fr](http://www.pme.gouv.fr)

#### ▶ *Aides à la mobilité des apprentis pour se former l'étranger*

Actuellement, seul 1% des petites entreprises envoient leurs apprentis se former à l'étranger, soit 2000 jeunes par an. Ce faible taux s'explique par des démarches administratives contraignantes et le fait que l'employeur doit continuer à rémunérer son apprenti pendant sa formation à l'étranger. Cependant il existe des programmes d'aide à la mobilité des jeunes, notamment les Bourses Leonardo Mobilité qui peuvent financer une partie des séjours qui se déroulent en Europe et certaines régions qui versent des indemnités compensatoires. Plus d'informations sur [www.europe-education-formation.fr](http://www.europe-education-formation.fr).

#### ▶ *Aide à l'embauche pour les TPE*

Le décret n° 2012-184 du 7 février 2012 institue une aide à l'embauche des moins de 26 ans dans les très petites entreprises de moins de dix salariés éligibles à la réduction générale de charges sur les bas salaires, et qui embauchent entre le 18 janvier 2012 et le 17 juillet 2012 inclus. Cette aide peut s'élever jusqu'à 195 euros pour un salarié à temps plein au niveau du SMIC et est dégressive jusqu'à 1,6 SMIC. Le contrat d'embauche doit dépasser la période d'un mois. L'aide est cumulable avec la réduction "Fillon" pour un montant maximal de 395,95 euros (au niveau d'un SMIC mensuel). Le cumul permet aux entreprises de moins de 10 salariés de ne plus payer de charges patronales pour les embauches effectuées au SMIC. [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

**Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur [www.ifram.fr](http://www.ifram.fr)**



## Vers une meilleure lisibilité du secteur des métiers d'art

"La création de l'Union Nationale des Métiers d'Art (UNMA) répond à la nécessité de faire reconnaître le secteur des métiers d'art, un secteur mal identifié, mal traité et dont l'existence est aujourd'hui un enjeu national", déclarait récemment Serge Nicole, Président de l'UNMA. La création de l'UNMA répond donc à une demande de reconnaissance d'un secteur bien identifié dans l'esprit des professionnels, mais inexistant sur le plan de la représentation structurelle en tant que secteur global métiers d'art. Ce manque induit une dispersion qui nuit à sa visibilité et réduit sa capacité d'intervention. La création de l'UNMA s'inscrit dans un contexte marqué par une attente des professionnels et une évolution bénéfique de la représentation des métiers d'art au niveau politique.



La volonté des pouvoirs publics de prendre en compte les spécificités du secteur s'est traduite durant la dernière décennie par des avancées notables, notamment la définition de la liste officielle des 217 métiers de l'artisanat d'art, la création en 2002 des JMA (Journées nationales des Métiers d'Art), la création du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » en 2005, ou encore la création de l'INMA (Institut National des Métiers d'Art) en juin 2010. Face à cette structure interministérielle, il est essentiel que la voix des professionnels des métiers d'art stricto sensu soit identifiée de façon claire et portée par une organisation professionnelle représentative qui devienne l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

L'objectif de l'UNMA est donc d'être la parole unifiée des 217 métiers d'art pour une meilleure représentation sur le plan économique, social et statistique. L'UNMA se veut être également l'organisme de défense des intérêts des professionnels métiers d'art face aux menaces et aux évolutions économiques de ces dernières décennies. Par ailleurs, l'UNMA souhaite démontrer les fortes potentialités de ce secteur. Car par leur réactivité, leur grande adaptabilité à la demande, aux prestations "sur mesure", et leur créativité, les ateliers d'art représentent aujourd'hui un modèle économique et social en phase avec les enjeux actuels. Enfin, l'UNMA constitue l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. En tant qu'espace de réflexion et de propositions, l'UNMA, en relation avec l'INMA (Institut National des Métiers d'Art) - la structure étatique de référence du secteur - s'emploiera à dresser un état des lieux et à élaborer des dispositifs adaptés, répondant aux besoins des professionnels. En tant que partenaire social, l'UNMA défendra les positions qu'elle aura su définir avec les organisations adhérentes et participera aux négociations avec les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, l'UNMA s'attache à faire valoir auprès des pouvoirs publics les dossiers prioritaires dont la prise en compte sera la garantie de la sauvegarde du secteur métiers d'art et de son développement, avec notamment :

- l'attribution d'un statut spécifique aux professionnels des métiers d'art en clarifiant et en adaptant le régime social et fiscal. Un statut unique de « Professionnel Métiers d'Art » identifiera de façon plus spécifique une profession qui relève autant de la maîtrise technique que de la création artistique.
- la création de l'Observatoire national des métiers d'art pour remédier à l'absence de données sur le secteur. Les catégories statistiques (sources INSEE ou ministères) ne permettent pas actuellement de comptabiliser le nombre de personnes qui exercent un métier d'art.
- l'adaptation des dispositifs de transmission, de formation et d'apprentissage aux besoins du secteur, car les savoir-faire sont en péril faute de repreneurs suffisamment qualifiés.
- la structuration et la professionnalisation de la commercialisation, car les métiers d'art sont avant tout un marché de niche. Les débouchés potentiels sont liés à la notoriété des métiers d'art, à l'information des consommateurs, à la promotion des produits et à la structuration des démarches commerciales.
- la dynamisation du développement territorial car la complémentarité tourisme/métiers d'art est évidente et son développement implique les collectivités territoriales qui voient dans ces métiers une base possible du développement local.

L'UNMA agira dans un esprit de dialogue, en respectant les identités fortes de chacune des filières qui composent le secteur, et en œuvrant pour la reconnaissance et la survie d'une famille dotée d'un fort potentiel de résistance et d'innovation. L'UNMA sera attentive à toutes les volontés et initiatives qui se manifesteront pour faire avancer la cause des métiers d'art en France. [www.unma.fr](http://www.unma.fr)

## Nouvelle pince sur batterie pour scellement chimique

Le fabricant Hilti propose une nouvelle pince permettant de réaliser les scellements chimiques. Baptisée HDE 500-A22, cet outil fonctionne à l'aide d'une batterie de 22 V dont l'autonomie permet d'utiliser jusqu'à 100 cartouches de 500 ml. La nouvelle fonction de dosage permet d'éviter le gaspillage de la résine. La mise en place de la cartouche dans le chargeur est facile et rapide. Enfin, le débrayage automatique permet d'améliorer la productivité. [www.hilti.fr](http://www.hilti.fr)



## Quand le soudage devient design



La nouvelle gamme de produits de soudage de Kemppi a reçu récemment le prix du design international iF dans la catégorie « Design de produits industriels ». Les machines compactes MIG/MAG Kempact RA proposent plusieurs innovations, à commencer par son architecture ou sa forme. L'accès aux nombreux ensembles de fonctions se fait grâce à un panneau de commande à une hauteur ergonomiquement adaptée grâce à un grand écran LCD. De même, le sens d'utilisation est désormais uniforme : le sens depuis lequel le panneau de réglage est utilisé est le même que celui dans lequel la trappe s'ouvre pour remplacer la bobine de fil. Par ailleurs, si les machines de soudage classiques nécessitent un chariot séparé pour le

transport de la bouteille de gaz de protection, la gamme Kempact RA est équipée d'un porte-bouteille de gaz intégré. Les poignées et les grandes roues situées de chaque côté de la machine facilitent son transport et permettent également de ranger la torche de soudage en enroulant son fil autour d'une poignée. Enfin, l'intérieur de la machine est éclairé, ce qui simplifie le chargement des fils et le remplacement de la bobine. Et de nombreux détails pratiques, tels que les petits conteneurs situés à côté de l'écran pour placer le tube de contact ou d'autres consommables, ont été pensés pour le confort de l'utilisateur. [www.kemppi.com](http://www.kemppi.com)

## Un nouveau prix intitulé "Le Créateur"

La Fondation Ateliers d'Art de France lance un nouveau Prix intitulé «Le Créateur» qui vise à récompenser la créativité et la modernité d'un artisan d'art. Avec le soutien logistique et financier de la Fondation, la dotation du Prix est l'organisation par la Fondation d'une exposition présentant la démarche du lauréat et visant à faire évoluer le regard du public sur les métiers d'art. Le format et le lieu de l'exposition sont au choix des candidats. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives (associations, entreprises ou autre personne morale). Vous pouvez retrouver le règlement complet du Prix ainsi que le dossier de candidature sur le site [www.fondationateliersdartdefrance.org](http://www.fondationateliersdartdefrance.org). Le délai de réception des candidatures par la Fondation est le 31 mai 2012.

## "Le bel ouvrage", onze parcours d'artisans

Dans son livre intitulé "Le bel ouvrage", Françoise Bergaglia dresse les portraits de onze artisans de sept domaines différents. Tous animés par la passion de l'artisanat et l'art du beau, ils partagent avec l'auteur leur vision de leur métier et de l'avenir, qu'ils soient menuisiers, ferronniers, jardiniers ou doreurs, au savoir-faire unique et aux histoires peu communes. L'auteur s'est intéressé aux artisans de spécialités, parcours et âges différents, et leur a trouvé de nombreux points communs tels que la passion du métier, l'obsession de fournir un travail de grande qualité, le plaisir de participer à des ouvrages d'exception... Mais surtout, la patience. Côté métal, l'auteur évoque l'histoire de Serge de Conti et Jean-Paul Doriac, deux ferronniers et métalliers d'art, en mal de successeurs. Car l'avenir est une question omniprésente pour les artisans. "Même ceux qui travaillent dans des domaines élitistes, ou sur des objets très anciens, sont tournés vers l'innovation" explique Françoise Bergaglia. Innovation dans le type de produits, la clientèle, ou les technologies de production. "On ne peut pas être un bon artisan si on ne se confronte pas à son époque, sans pour autant dénaturer le savoir-faire ancien". [www.pascalgalodeediteurs.com](http://www.pascalgalodeediteurs.com)





## Une sculpture métallique dominant la Ruhr

Les allemands Heike Mutter et Ulrich Genth, aidés de plusieurs ingénieurs, ont eu l'idée de construire des montagnes russes pour piétons, un grand huit apaisant au sommet de la colline Heinrich Hildebrand en Allemagne. Cette sculpture permet aux visiteurs de réaliser un trajet en grimpant des escaliers métalliques sur plus de 220 mètres avec en point de mire une vue sur la Ruhr. Ouverte au public le 13 novembre dernier, l'installation haute de 21 mètres, est un véritable chef d'œuvre d'ingénierie. Passerelle géante développée avec l'architecte de l'agence Design to production Arnold Walz, elle s'enroule pour former une sorte de sculpture en trois dimensions. [www.phaenomedia.org](http://www.phaenomedia.org)



## L'agenda des évènements à ne pas manquer !

### • Du 9 au 16 mars 2012 : Semaine nationale de l'artisanat

Dans toute la France. Cette 11<sup>ème</sup> édition a pour thème « L'Artisanat : créateur de futurs ». Portes ouvertes, visites d'ateliers, démonstrations et réunions d'information seront organisées pour faire découvrir les coulisses de l'artisanat au grand public et informer les jeunes sur ses métiers. [www.semaine-nationale-artisanat.fr](http://www.semaine-nationale-artisanat.fr)

### • Du 16 au 18 mars 2012 : Salon de l'Artisanat de Rhône-Alpes

Rencontre privilégiée entre les artisans et le grand public, le premier salon artisanal de la région a pour vocation de transporter les visiteurs, à la découverte des métiers de l'artisanat. Centre des Congrès de Saint Etienne.

[www.loire-artisanat.fr](http://www.loire-artisanat.fr)

### • Du 26 au 30 mars 2012 : Industrie Paris 2012

Salon des professionnels des technologies de production. Paris-Nord Villepinte - Parc des Expositions.

[www.industrie-expo.com](http://www.industrie-expo.com)

### • Du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012 : Journées Nationales des Métiers d'Art

A l'occasion de cette 6<sup>ème</sup> édition, les JMA invite le grand public à partir à la rencontre d'artisans d'art dans toute la France, par le biais de visites d'ateliers ou de centres de formation. Contact à l'INMA : Florence Guyard - Tél. 01 55 78 85 85. [www.metiersdart-artisanat.com](http://www.metiersdart-artisanat.com)

### • Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012 : Salon du Couteau du Bassin d'Arcachon

Pour cette seconde édition, une centaine de couteliers participent à cette exposition-vente agrémentée de démonstrations de forge, d'ateliers de montage, de stands d'affûtage et d'un concours de coutellerie sur les thèmes du couteau à huîtres et du tire-bouchon. Pour tout renseignement, contactez François Nocca - Tél. 06 82 98 12 50 - [francois.nocca@orange.fr](mailto:francois.nocca@orange.fr).

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : [www.ifram.fr](http://www.ifram.fr) / Courriel : [ifram@ifram.fr](mailto:ifram@ifram.fr)

